



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur

Communiqué

Libertés !

21 décembre 2020

La CGT FERC Sup constate que les mesures d'exceptions de toutes natures deviennent la norme : plan Vigipirate, état d'urgence, violences policières, état d'urgence sanitaire.... Elle constate que ces mesures s'inscrivent dans un processus de détérioration progressive du maintien de l'ordre, qui oppose désormais au droit de manifester des conditions inédites dans notre pays et qui détournent un nombre grandissant de nos concitoyens de la volonté de l'exercer. Il n'est plus rare, en revanche, de voir des manifestations de policiers s'affranchir du cadre républicain. Tout cela donne l'impression que le gouvernement n'est plus en mesure de rappeler l'ensemble des agents de l'État à l'ordre républicain, et qu'il flatte au contraire, avec plusieurs de ces projets, les organisations les plus extrêmes de ces professions. Avec la loi dite de « sécurité globale » et le fichage généralisé de la population, le gouvernement veut passer un nouveau cran et imposer à la république laïque, démocratique et sociale un régime de plus en plus autoritaire.

La CGT FERC Sup appelle le gouvernement à lever les doutes et à réaffirmer, dans sa parole comme dans ses actes, son respect des libertés fondamentales, socle irréfragable de notre démocratie. Il doit retirer la loi sécurité globale, et pas seulement son article 24, ainsi que les décrets 2020-1510 à 1512, ouvrant le fichage pour opinions politiques, convictions philosophiques, religieuses ou pour appartenance syndicale. Ce fichage n'était plus autorisé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

L'Enseignement supérieur et la Recherche ne sont pas en reste : les limitations de la liberté de manifestation au sein des universités (création du délit d'entrave), introduites subrepticement dans la loi de programmation de la recherche (LPR) avec le soutien de la Ministre Vidal et que le conseil constitutionnel vient de censurer le lundi 21 décembre, la mise en cause des libertés académiques par le ministre de l'Éducation nationale¹, et, plus récemment, les attaques intolérables de la part de quelques élus *Les Républicains* contre des enseignant-es-chercheur-ses et leurs travaux et enseignements, sont des signes inquiétants de ces dérives liberticides.

C'est pourquoi la CGT FERC Sup réaffirme que l'exercice du droit syndical, liberté fondamentale, au sein des établissements d'Enseignement supérieurs et de Recherche, ne saurait souffrir plus longtemps les attaques inacceptables qu'il connaît depuis plusieurs mois. Que le droit syndical, en particulier à l'université, ne saurait vivre sans la liberté de manifester, la liberté de se déplacer, la liberté de se réunir, la liberté d'expression. Que l'Université ne saurait remplir ses missions, faire avancer le front des connaissances et les diffuser, sans les libertés académiques et pédagogiques. La CGT FERC Sup apporte tout son soutien et exprime sa solidarité pleine et entière avec les enseignant-es-chercheur-ses attaqués par les élus *Les Républicains*.

Contact presse : Frédérique Bey, Jean-Marc Nicolas

<https://cgt.fercsup.net/cgt-ferc-sup/qui-sommes-nous/>



¹. « Ce qu'on appelle l'islamo-gauchisme fait des ravages [...] à l'université », J.-M. Blanquer, 22 octobre 2020